

# **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 13 AVRIL 2023**

Tous les membres du Conseil Municipal de Livinhac-le-Haut sont convoqués jeudi 23 février 2023 à 18 h 15, dans la Salle du Conseil de la Mairie de Livinhac-le-haut.

Monsieur Roland JOFFRE, Maire, préside et ouvre la séance.

13 Présents : *ALVERNHE Sonia, CABEZON Christine, GREMAUX Pierre, JOFFRE Roland, JUPIN Jean-Michel, PUECH Céline, REMES Laurent, ROLS Jean-Michel, RUBIRA Elisabeth, SOARES Rose-Marie, VIGUIE Dominique, VILLIEZ Eric, WENZEK Laurence*

2 Excusés : *ROY Benjamin (donne pouvoir à WENZEK), SOUBIROUX Vincent (donne pouvoir à VILLIEZ)*

Absents :

Secrétaire de séance : *Mme VIGUIÉ Dominique*

## **ORDRE DU JOUR**

### **01/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 23 FEVRIER 2023**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

### **02/ ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES PERCUES PAR LES ELUS EN 2022**

La loi n°2019-1461 du 29 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, en son article 93, codifié à l'article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit :  
« Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première

partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. »

En matière de transparence, les communes publieront donc désormais chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de l'ensemble de leurs responsabilités, y compris au sein de syndicat mixte, de société d'économie mixte locale, société publique locale et de société d'économie mixte à opération unique.

Ce document doit être communiqué aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune soit avant le 15 avril. Conformément à l'article 93, la liste des montants bruts des indemnités perçues au titre de l'année 2022 par les élus siégeant au Conseil Municipal est jointe ci-dessous :

Elu	Fonctions	Montant Brut Annuel
Roland JOFFRE	Maire	17 571.06 €
VIGUIÉ Dominique	1 <sup>ère</sup> adjointe au Maire	5 974.14 €
REMES Laurent	2 <sup>ème</sup> adjoint au Maire	5 974.14 €
WENZEK Laurence	3 <sup>ème</sup> adjointe au Maire	5 974.14 €
VILLIEZ Eric	4 <sup>ème</sup> adjoint au Maire	5 974.14 €
JUPIN Jean-Michel	Conseiller Municipal Délégué	5 974.14 €

Où cet exposé, le Conseil Municipal prend acte de cette information.

### **03/ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations sont régulières,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012032

NOM DU POSTE COMPTABLE : SEC DECAZEVILLE

ETABLISSEMENT : LIVINHAC LE HAUT

### Résultats budgétaires de l'exercice

24200 - LIVINHAC LE HAUT

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 122 286,80	1 346 833,80	2 469 120,60
Titres de recette émis (b)	416 207,13	1 070 996,76	1 487 203,89
Réductions de titres (c)		10,00	10,00
Recettes nettes (d = b - c)	416 207,13	1 070 986,76	1 487 193,89
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 122 286,80	1 346 833,80	2 469 120,60
Mandats émis (f)	497 672,99	858 895,80	1 356 568,79
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	497 672,99	858 895,80	1 356 568,79
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(a - h) Excédent		212 090,96	139 625,10
(h - d) Déficit	81 465,85		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012032

NOM DU POSTE COMPTABLE : SEC DECAZEVILLE

ETABLISSEMENT : LIVINHAC LE HAUT

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

24200 - LIVINHAC LE HAUT

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	366 252,23		-81 465,86		284 786,37
Fonctionnement	310 965,20	5 609,77	212 030,96		517 446,39
<b>TOTAL I</b>	677 217,43	5 609,77	130 625,10		802 232,76
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
24201-LOT LA RAMONNIE					
LIVINHAC LE HA					
Investissement	-45 907,25		3 768,01		-42 139,24
Fonctionnement	56 905,00				56 905,00
<b>Sous-Total</b>	10 997,75		3 768,01		14 765,74
<b>TOTAL II</b>	10 997,75		3 768,01		14 765,74
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	688 215,18	5 609,77	134 393,11		816 998,52

## 04/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET COMMUNAL

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire, les décisions modificatives de l'exercice 2022, après avoir débattu sur le compte administratif de l'exercice 2022 établi par Monsieur JOFFRE Roland, Maire de la Commune, et après que Monsieur JOFFRE Roland se soit retiré au moment du vote conformément à l'article 2121.14 du CGCT, le conseil municipal délibérant sous la présidence de Madame VIGUIE Dominique :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	- €	366 252,23 €		305 355,43 €	- €	671 607,66 €
Opérations de l'exercice	497 672,99 €	416 207,13 €	858 895,80 €	1 070 986,76 €	1 356 568,79 €	1 487 193,89 €
<b>TOTAUX</b>	497 672,99 €	782 459,36 €	858 895,80 €	1 376 342,19 €	1 356 568,79 €	2 158 801,55 €
<b>Résultats de clôture</b>	- €	284 786,37 €		517 446,39 €		802 232,76 €
Restes à réaliser	554 732,78 €	- €			554 732,78 €	- €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	554 732,78 €	284 786,37 €	- €	517 446,39 €	554 732,78 €	802 232,76 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	269 946,41 €	- €	- €	517 446,39 €	- €	247 499,98 €

Le compte administratif 2022 du budget communal est adopté à l'unanimité.

## 05/ AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET COMMUNAL

<b><i>AFFECTATION DES RESULTATS 2022</i></b>			
<b>Section d'investissement</b>			
Déficit d'investissement 2022	-81 465.86 €		
Excédent d'investissement 2021	366 252.23 €		
<b>Excédent d'investissement à reporter en 2023</b>	<b>284 786.37 €</b>		
<b>Restes à réaliser</b>			
Restes à réaliser en dépenses 2022	554 732.78 €		
Restes à réaliser en recettes 2022	0.00 €		
Besoin de financement	554 732.78 €		
Les résultats de cette section font apparaître un besoin de financement pour l'année 2022 de :			
	<b>269 946.41 €</b>		
<b>Section de fonctionnement</b>			
Excédent de fonctionnement 2022	212 090.96 €		
Excédent de fonctionnement 2021	305 355.43 €		
<b>Total :</b>	<b>517 446.39 €</b>		
La répartition se fera comme suit :			
Excédent de fonctionnement capitalisé	269 946.41 €	(U) cpte 1068	Recettes Investissement
<b>Excédent de fonctionnement à reporter en 2023</b>	<b>247 499.98 €</b>	(M) cpte 002	Recettes Fonctionnement

L'affectation du résultat 2022 est approuvée à l'unanimité.

## 06/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état N°1259 de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023.

Le taux de la taxe d'habitation est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de voter les taux et les produits correspondants selon les modalités suivantes :

Taxes	Taux votés en 2023
Taxe foncière (bâti)	43.24 %
Taxe foncière (non bâti)	131.94 %
Taxe d'Habitation	12.33 %

## 07/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET COMMUNAL

### FONCTIONNEMENT

RECETTES				DEPENSES					
epre		Réalisées 2022	BP 2023	epre		Réalisées 2022	BP 2023		
013	Atténuation de charges	2 779,00 €	0,00 €	011	Charges à caractère général	326 749,43 €	536 000,00 €		
70	Produits des services	-49 253,00 €	52 750,00 €	012	Charges de personnel	371 104,48 €	449 800,00 €		
73	Impôts et taxes	664 520,41 €	678 000,00 €	014	Atténuations de produits	10 354,00 €	15 000,00 €		
74	Dotations et participations	196 940,22 €	198 845,00 €	022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	25 000,00 €		
75	Autres produits de gestion courante	133 514,96 €	130 800,00 €	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	106 519,00 €		
76	Autres produits financiers	1,88 €	2,02 €	042	Dotations amortissement	24 590,39 €	11 150,00 €		
77	Produits exceptionnels	14 263,59 €	0,00 €	05	Autres charges de gestion courante	109 714,26 €	136 100,00 €		
042	Opération d'ordre entre section	9 712,80 €	0,00 €	66	Charges financières	16 373,24 €	18 000,00 €		
				67	Charges exceptionnelles	0,00 €	10 288,00 €		
<b>Total recettes fonctionnement ( 1 )</b>			<b>1 070 986,76 €</b>	<b>1 060 397,02 €</b>	<b>Total dépenses fonctionnement ( 3 )</b>			<b>858 895,80 €</b>	<b>1 307 897,00 €</b>
002 Reprise résultat de fonctionnement n-1 excédentaire (2)				<b>247 499,98 €</b>	Reprise résultat de fonctionnement n-1 déficitaire ( 4 )				
<b>Total recettes fonctionnement</b>			<b>1 070 986,76 €</b>	<b>1 307 897,00 €</b>	<b>Total dépenses fonctionnement ( 3 + 4 )</b>			<b>858 895,80 €</b>	<b>1 307 897,00 €</b>

### INVESTISSEMENT

RECETTES					DEPENSES				
	Réalisées 2022	Report 2022	BP 2023	TOTAL BP 2023		Réalisées 2022	Reste à réaliser	BP 2023	TOTAL BP 2023
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	106 519,00 €	106 519,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	85 973,00 €	85 973,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	24 590,39 €	0,00 €	11 190,00 €	11 190,00 €	0,00 €	0,00 €	108 000,00 €	108 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations / fonds divers / réserves	92 953,39 €	0,00 €	341 946,41 €	341 946,41 €	25 728,39 €	17 043,71 €	0,00 €	17 043,71 €
15	Subventions d'investissement	192 554,86 €	0,00 €	121 009,00 €	121 009,00 €	507 691,07 €	289 691,22 €	0,00 €	797 382,29 €
16	Emprunts et dettes assimilées	770,00 €	0,00 €	1 000,22 €	1 000,22 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	526,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Créances sur particulier	114 581,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 998,00 €
<b>Total recettes investissements ( 1 )</b>			<b>416 207,13 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>667 637,63 €</b>	<b>667 637,63 €</b>	<b>554 732,78 €</b>	<b>397 691,22 €</b>	<b>952 424,00 €</b>
001 Reprise résultat d'investissement n-1 excédentaire (2)				<b>284 786,37 €</b>	001 Reprise résultat d'investissement n-1 déficitaire				<b>0,00 €</b>
1641 Emprunts				<b>0,00 €</b>					
<b>Total recettes investissements</b>			<b>416 207,13 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>952 424,00 €</b>	<b>497 672,99 €</b>	<b>554 732,78 €</b>	<b>397 691,22 €</b>	<b>952 424,00 €</b>

ASSOCIATIONS	2023
BADMINTON	160.00 €
CLUB DES TJRS JEUNES	160.00 €
COMITE D'ANIMATION	700.00 €
CYCLO CLUB FIRMI	450.00 €
ASS. FEMININE GYM	160.00 €
FOYER LIVINHACOIS DES JEUNES	160.00 €
JOYEUSE PETANQUE	160.00 €
OCCE	235.00 €
OLT'HIS	1 300.00 €
OTB 12	500.00 €
PARENTS D'ELEVES	270.00 €
LES RANDONNEURS DE LA VALLEE	160.00 €
REGROUPEMENT ECOLE VALLEE DU LOT	200.00 €
SOCIETE DE CHASSE	910.00 €
SOCIETE DE PECHE	160.00 €
TRAIT D'UNION	160.00 €
UNION SPORT PENCHOT LIVINHAC	540.00 €
USRL	160.00 €
ASS VILLAGE ET CHATEAU	200.00 €
ZIK MINEUR	160.00 €

Le budget primitif 2023 est adopté à l'unanimité.

## 08/ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET LOTISSEMENT LA RAMONDIE

Le Conseil Municipal, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations sont régulières,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion du budget du lotissement La Ramondie dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012032

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC DECAZEVILLE

ETABLISSEMENT : LOT LA RAMONDIE LIVINHAC LE HA

### Résultats budgétaires de l'exercice

14201 - LOT LA RAMONDIE LIVINHAC LE HA

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	393 122,25	393 792,25	786 914,50
Titres de recette émis (b)	118 350,00	118 350,00	236 700,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	118 350,00	118 350,00	236 700,00
<b>DEPENSES</b>			
Engagements budgétaires totales (e)	393 122,25	393 792,25	786 914,50
Mandats émis (f)	114 581,99	118 350,00	232 931,99
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	114 581,99	118 350,00	232 931,99
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	3 768,01		3 768,01
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 012032

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC DECAZEVILLE

ETABLISSEMENT : LOT LA RAMONDIE LIVINHAC LE HA

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

14201 - LOT LA RAMONDIE LIVINHAC LE HA

Exercice 2022

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
LOT LA RAMONDIE LIVINHAC LE HA					
Investissement	45 907,25		3 768,01		42 139,24
Fonctionnement	56 905,00				56 905,00
<b>Sous-Total</b>	<b>10 997,75</b>		<b>3 768,01</b>		<b>14 765,75</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>10 997,75</b>		<b>3 768,01</b>		<b>14 765,75</b>
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>10 997,75</b>		<b>3 768,01</b>		<b>14 765,75</b>

## 09/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET LOTISSEMENT LA RAMONDIE

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2022 LOTISSEMENT LA RAMONDIE**

Après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire, les décisions modificatives de l'exercice 2022, après avoir débattu sur le compte administratif de l'exercice 2022 établi par Monsieur JOFFRE Roland, Maire de la Commune, et après que Monsieur JOFFRE Roland se soit retiré au moment du vote conformément à l'article 2121.14 du CGCT, le conseil municipal délibérant sous la présidence de Madame VIGUIE Dominique :

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés	45 907.25 €	- €	- €	56 905.00 €	45 907.25 €	56 905.00 €
Opérations de l'exercice	114 581.99 €	118 350.00 €	118 350.00 €	118 350.00 €	232 931.99 €	236 700.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>160 489.24 €</b>	<b>118 350.00 €</b>	<b>118 350.00 €</b>	<b>175 255.00 €</b>	<b>278 839.24 €</b>	<b>293 605.00 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>	<b>42 139.24 €</b>	<b>- €</b>		<b>56 905.00 €</b>		<b>14 765.76 €</b>
Restes à réaliser	- €	- €			- €	- €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>42 139.24 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>56 905.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>14 765.76 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>42 139.24 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>56 905.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>14 765.76 €</b>

Le compte administratif 2022 du budget Lotissement La Ramondie est adopté à l'unanimité.

## 10/ AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET LOTISSEMENT LA RAMONDIE

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 56 905.00 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0 00 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	56 905 00 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>56 905.00 €</b>
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	-42 139.24 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0 00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E -42 139.24 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H 56 905.00 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	56 905 00 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

# 11/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET LOTISSEMENT LA RAMONDIE

Lotissement : La Ramondie  
Commune : Livinhac le haut

PROPOSITION DE BUDGET 2023  
(voté au niveau de chapitre; montant: HT)

Exercice : 2023

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES					
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit		002	002	résultat fonct. reporté	excédent	56 905,00
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	208 250,00
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre ...	670,00	7083		Locations diverses		
605	011	travaux	voirie. VRD		7473		Subvention du département		
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables		774		subvention exceptionnelle	subv. budget principal	10 287,25
6522	65	Reversement de l'excédent	au budget principal						
6611	66	intérêts emprunt							
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial		7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes		71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	670,00
71355	042	Variation du stock	Annul stock initial						
71355	042	Variation du stock	constatation des recettes	275 442,25					
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	0,00	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	0,00
<b>TOTAL</b>				<b>276 112,25</b>	<b>TOTAL</b>				<b>276 112,25</b>

**EQUILIBRE**

## INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES					
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS	article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	42 139,24	001	001	résultat inv. reporté		
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641	16	emprunt	Souscription	
1687	16	avance commune	Remboursement à la commune	232 633,01	1687	16	avance commune	Versement par la commune	
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains		3351	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes		3354	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3355	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux		3355	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	
33581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes		33581	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers		33586	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
3555	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	670,00	3555	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	
					3555	040	terrains aménagés	sortie du stock vendu	275 442,25
<b>TOTAL</b>				<b>275 442,25</b>	<b>TOTAL</b>				<b>275 442,25</b>

**EQUILIBRE**

Le budget primitif 2023 est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19H45.

La secrétaire de séance,  
VIGUIÉ Dominique



Le Maire,  
JOFFRE Roland

